



Pendant la grossesse, la consommation de tabac et la consommation d'alcool sont susceptibles d'entraîner des risques pour la santé du fœtus et celle du nouveau-né.

Parlez-en à votre médecin ou à votre sage-femme.

VOS CONTACTS LOCAUX

CH du Forez	04 77 96 78 00
CPP Feurs	04 77 27 54 54
PMI	04 77 49 76 76
Consultation tabac	04 77 27 52 66 (Feurs)
Centre d'addictologie	04 77 96 78 53 (Montbrison)

Le réseau ELENA, réseau de santé en périnatalité sur la Loire et le nord-ardèche ...

Il réunit 7 maternités, 2 centres périnataux de proximité et l'ensemble des professionnels de santé de ce secteur qui ont signé une charte pour un travail de qualité. **Le réseau vise à organiser la prise en charge de la femme enceinte et de son enfant par l'intervention coordonnée des professionnels concernés.**

Coordination Réseau ELENA
 Tél: 04 77 82 89 83
 Mail: reseau.elena@chu-st-etienne.fr
 Site internet: www.chu-st-etienne.fr/elena

L' Association LOIREADD' ...

LOIREADD' est une association qui a pour objet de rassembler les professionnels (médecins hospitaliers et médecins de ville, pharmaciens, professionnels de santé, travailleurs sociaux, représentants d'usagers,...) pour leur apporter des réponses concrètes aux questions soulevées par la prise en charge des patients présentant des troubles addictifs.

Coordination Association LOIREADD'
 Tél: 04 77 80 33 20
 Mail: loireadd.coordination@orange.fr
 Site internet: www.loireadd.org

Notre objectif commun ...

Travailler ensemble pour améliorer le dépistage et la prise en charge des conduites addictives chez les femmes enceintes.

VOS ETABLISSEMENTS DE REFERENCE

Centre Hospitalier du Forez	
Urgences Maternité :	04 77 96 74 16
Centre Périnatal de Proximité de Feurs	
Service d'obstétrique:	04 77 27 53 50



La grossesse, le bébé et les consommations à risques

Tabac, alcool, cannabis, médicaments, autres drogues, et troubles du comportement alimentaire

Territoire du Forez



Plaquette destinée aux femmes enceintes

Consommations à risques pendant la grossesse

Les effets pour le fœtus

Tous les produits (tabac, alcool, cannabis, médicaments et autres drogues) franchissent aisément le placenta.

Toute consommation d'un ou plusieurs de ces produits, même en faible quantité, devient un usage à risque pendant la grossesse en raison de leur toxicité chez le bébé.

Les troubles alimentaires comme l'anorexie ou la boulimie peuvent avoir un retentissement sur la grossesse et sur l'enfant.

N'hésitez pas à en parler avec les professionnels qui suivent votre grossesse: médecins, sages-femmes, ...

Vous pouvez aussi directement rencontrer les professionnels spécialisés pour faire le point sur vos consommations ou sur un trouble du comportement alimentaire préexistant:

- Addictologues,
- Tabacologues,
- Psychologues,
- Diététiciennes ...

L'entretien avec un spécialiste

(addictologue, tabacologue ...)

Vous pourrez faire le point sur vos consommations, recevoir des informations et bénéficier d'un accompagnement si vous le souhaitez, en fonction de vos attentes.

Les informations que vous communiquerez resteront confidentielles et ne pourront être transmises qu'avec votre accord.

La prise en charge financière est généralement assurée par la Sécurité Sociale et votre mutuelle avant le 6^{ème} mois de grossesse, et à 100% à partir du 6^{ème} mois.



Les bénéfices de l'arrêt

A tout moment, l'arrêt de votre consommation de produit(s) est bénéfique pour votre bébé.

La grossesse est un moment privilégié pour initier un changement...

Et moi j'en suis où ?

Répondez par oui ou par non, avant et pendant la grossesse

	Avant	Pendant
Est-ce que je consomme régulièrement un ou des produits ou bien ai-je un ou des comportements réguliers dont il est difficile de me passer ?		
Si je ne peux consommer ce produit, ou si je ne peux pas réaliser ce comportement, existe-t-il un état de manque ?		
La consommation de produits ou le comportement dont j'ai besoin me reviennent-ils cher ?		
Suis-je prête à dépenser beaucoup de temps et d'énergie pour me procurer ce produit ou réaliser ce comportement ?		
Existe-t-il des conséquences sur mon travail ?		
Existe-t-il des conséquences sur ma vie familiale ?		
Existe-t-il des conséquences sur ma vie relationnelle et mes loisirs ?		

Vous avez répondu «Oui» à l'une de ces questions ?
Il est important pour votre santé et celle de votre bébé d'en parler avec un professionnel.